

Mercredi 9 mars 2011

Collèges du Val d'Oise : la gauche n'a rien fait en 3 ans... et n'a aucun projet

Les élections sont l'occasion de présenter un projet, mais aussi de faire un bilan d'action.

Une des premières responsabilités du Conseil général est la construction, la modernisation et l'entretien des collèges.

On sait la gauche très bavarde dans le domaine de l'éducation. Elle n'est jamais avare de discours, de pétitions, de motion ou de grèves.

Jugeons sur pièce !

La majorité précédente (UVO) pouvait être fière de son bilan : notre département comptait 76 collèges en 1986, il en compte 109 aujourd'hui. Comptez bien cela fait statistiquement 1,5 collège neuf construit par an.

Sur la toute dernière période où nous avions la majorité, entre 2001 et 2008, j'ai eu le plaisir, rien que pour Argenteuil, d'obtenir avec mes collègues la construction ou reconstruction totale de 7 collèges publics, alors que notre ville en compte 9 au total. Le dernier collège construit, collège Ariane, a été réalisé en intégrant de nouvelles normes environnementales, qui prennent en compte le développement durable qui s'impose à tous.

Certes, la gauche a été très présente, mais seulement sur les affiches, dans les journaux, ou autour des buffets lors des cocktails d'inauguration. Encore tout dernièrement, comme le rappelle Luc Stréahiano qui était vice Président UVO en charge des collèges :

" Le dernier collège inauguré, à la rentrée 2010/2011, celui de Deuil-la-Barre, c'est sous ma responsabilité de Président de la Commission Education que le concours a été lancé et l'architecte retenu.

De même s'agissant du premier collège numérique de Goussainville, idem pour celui d'Ezanville. "

Alors d'un côté, celui de l'UVO, sur une période de 3 ans : 4,5 collèges construit. Du côté de la gauche ZERO collège en 3 ans.

Les chiffres sont cruels, les faits sont têtus. La gauche parle beaucoup, mais elle agit bien peu !

Se contentant de ne rien faire en matière de collège, la gauche n'a pas fait mieux pour l'enseignement primaire et maternel : les communes doivent désormais prendre les aides qu'elles demandent au Conseil général dans une enveloppe globale, contrainte et limitée, qui comprend aussi les investissements de voirie, les équipements sportifs et culturels, les monuments, les centres de santé, etc.

Autant dire que là où jusqu'en 2008 la seule limite était celle de la nécessité, fixée par la commune elle-même, le Conseil général a rendu pratiquement impossible toute action d'envergure dans le domaine éducatif.

Mais la propagande fonctionne bien : il y a Restocollège, dont on nous rebat les oreilles.

Il faut d'abord rappeler que la gauche n'est pour rien dans la prise en compte du quotient familial pour déterminer le prix de repas payé par les parents. c'est en effet le 28 janvier 2008 (donc 3 mois AVANT l'arrivée de la "majorité" de gauche, que cette décision a été votée par la majorité UVO, la gauche ne l'approuvant pas.

Arrivé au pouvoir quelques mois plus tard, elle a pris 3 décisions : faire baisser le tarif de quelques centimes, réserver dans un premier temps la mesure à quelques collèges du département (et non à tous comme nous l'avions prévu), et surtout baptiser cette mesure du nom de Restocollège, permettant une communication aussi prétentieuse que démesurée et couteuse...

Enfin comme Argenteuillais, je vois le département ignorer totalement le projet d'implantation de l'antenne de l'université Paris XIII à Argenteuil. Pas un centime de subvention accordée (contrairement à ce que la majorité UVO avait fait pour l'implantation de l'université de Cergy Pontoise. Mais à qui la faute puisque le vice Président du conseil général par ailleurs maire d'Argenteuil ne s'est même pas donné la peine de monter un dossier de demande préalable...

Publié dans : **le conseil général** Par Philippe Métézeau

[CONTACT](#) - [C.G.U.](#) - [SIGNALER UN ABUS](#) - [ARTICLES LES PLUS COMMENTÉS](#)